

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Cité Floréal », sis 4 Promenade de la Basilique à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	30.08 €
Tarifs journaliers des F2	44.54 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Le Vert-Galant », sise 18 avenue de la paix à Tremblay-en-France

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	27.09 €
Tarifs journaliers des F2	36.92 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Les Appartements du 111 », situé 111 avenue du Président Wilson à Montreuil-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	24.17 €
Tarifs journaliers des F2	25.65 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Voltaire », sis 185 avenue du Maréchal de Lattre Tassigny aux Lilas

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	20.65 €
----------------------------------	----------------



Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Salvador Allende », situé 25-27 rue des Cités à Aubervilliers

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.51 €
----------------------------------	----------------

Tarifs journaliers 2025 afférents aux résidences autonomie « Les Cèdres » sis 62 avenue de Sévigné et « Les Tamaris », sis 99 rue Maximilien Robespierre à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement des résidences autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.07 €
Tarifs journaliers des F2	28.28 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « La Butte aux Pinsons », sise 78 rue Robespierre à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.63 €
Tarifs journaliers des F2	23.13 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à résidence autonomie « Gaston Monmousseau », situé 36-50 rue de la République à Bobigny

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.50 €
Tarifs journaliers des F2	18.43 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Camille Saint-Saëns », sise 1 allée Berthier à Epinay-sur-Seine

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	24.31 €
Tarifs journaliers des F2	33.29 €

**Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie
« Maria Valtat », Centre Communal d'Action Sociale,
sis 5 rue Emile Kahn au Blanc-Mesnil**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	22.09 €
Tarifs journaliers des F2	24.22 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la la résidence autonomie « Aline Marlin », situé 59 avenue Baudouin au Bourget

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des G1	17.89 €
Tarifs journaliers des G2	20.14 €
Tarifs journaliers des G3	22.10 €
Tarifs journaliers des G4	29.11 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Le Clos Lamotte », sis 142 avenue du Belvédère au Pré Saint-Gervais

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	18.48 €
Tarifs journaliers des F2	26.03 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Les Blancs Vilains » située 85 rue des Blancs Vilains à Montreuil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15.04 €
Tarifs journaliers des F2	17.54 €
Tarifs journaliers des F3	17.64 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Les Ramenas » située 41 avenue du Colonel Fabien à Montreuil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	13.61 €
Tarifs journaliers des F2	13.68 €
Tarifs journaliers des F3	15.73 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Pierre Bérégovoy », sis 1 avenue du Dauphiné à Neuilly-sur-Marne

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	23.02 €
Tarifs journaliers des F2	26.79 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Jean Louis Mons » et « Clémenceau », sise 2 rue Gay Lussac à Noisy-le-Sec

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	16.04 €
Tarifs journaliers des F2	17.05 €
Tarifs journaliers des F3	15.53 €
Tarifs journaliers des F4	21.67 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Ambroise Croizat », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	16.70 €
Tarifs journaliers des F1 bis couple	20.54 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Dyonisia », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	11.91 €
Tarifs journaliers des F1 bis	17.31 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale b2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	22.06 €
Tarifs journaliers des F2	28.69 €



Tarifs journaliers 2025 afférents au foyer soleil « Jacques Duclos », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	11.95 €
Tarifs journaliers des F2	15.78 €

Tarifs journaliers 2025 afférents au foyer soleil « Pablo Picasso, géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	11.99 €
Tarifs journaliers des F2	15.83 €

Tarifs journaliers 2025 afférents au foyer soleil « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	13.96 €
Tarifs journaliers des F2	18.57 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Moutier », situé 22 rue Moutier à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.75 €
Tarifs journaliers des F2	25.09 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Saint-Denis », situé 5 rue Saint-Denis à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	16.58 €
Tarifs journaliers des F2	19.97 €

Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie « Les Glycines», sis 1 avenue Salvador Allende à Sevran

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.93 €
Tarifs journaliers des F2	23.39 €

**Tarifs journaliers 2025 afférents à la résidence autonomie
« Salvador Allende», sise
14 rue Salvador Allende à Stains**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15.18 €
Tarifs journaliers des F2	19.04 €

Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnés à l'aide sociale et dûment autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnés à l'aide sociale et dûment autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles est applicable à compter du 1^{er} avril 2025 et est fixé à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	24.00 €
--	----------------

Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilitées à l'aide sociale à l'hébergement en application des articles L.313-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilitées à l'aide sociale à l'hébergement est applicable à compter du 1^{er} avril 2025 et est fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	24.00 €
--	----------------

Tarifs journaliers 2025 pour l'accueil de jour autonome « Le Patio » sis 6 Allée de Bragance aux Pavillons-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	83.50 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	60.89 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	27.19 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	17.27 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	7.33 €

Tarifs journaliers 2025 pour l'accueil de jour autonome « Les Rives » sis 12 rue Gambetta à Pantin

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	84.53 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	53.61 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	37.83 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	24.00 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	10.18 €

Tarifs journaliers 2025 de l'accueil de jour autonome « Les trois cerisiers » sis 20 boulevard de Gourgues à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	90.59 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	59.07 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2025 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	41.64 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	26.44 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	11.22 €